

Autorisation de divulgation d'informations/avis au titre de la loi sur la protection de la vie privée au Département américain du Logement et de l'urbanisme et à l'Agence/Office du logement (HA)
Département américain du Logement et de l'urbanisme, Bureau du logement public et indien

PHA ou IHA demandant la divulgation d'informations (adresse complète, nom de la personne de contact et date) :

Autorité : Section 904 de la Loi modifiant la Loi sur l'aide aux sans-abri Stewart B. McKinney de 1988, modifiée par la Section 903 de la Loi sur le logement et le développement communautaire de 1992 et la Section 3003 de la Loi de finances générale harmonisée de 1993. Cette loi se trouve à l'article 42 U.S.C. 3544. Cette loi exige que vous signiez un formulaire de consentement autorisant : (1) le HUD et l'Agence/Office du logement (HA) à demander une vérification des salaires auprès des employeurs actuels ou précédents ; (2) le HUD et l'HA à demander des informations sur les salaires et les indemnités de chômage à l'agence de l'État chargée de conserver ces informations ; et (3) le HUD à demander certaines informations sur les déclarations d'impôts à l'administration de la sécurité sociale et à l'IRS (Administration fiscale américaine).

Section 104 de la Loi sur les possibilités de logement et la modernisation de 2016. Les dispositions pertinentes se trouvent à l'article 42 U.S.C. 1437n . Cette loi exige que vous signiez un formulaire de consentement autorisant l'HA à demander la vérification de tout dossier financier auprès de toute institution financière telle que définie dans la Loi sur le droit à la confidentialité financière (12 U.S.C. 3401), chaque fois que l'HA détermine que le dossier est nécessaire pour déterminer l'éligibilité d'un candidat ou d'un participant à l'aide ou au niveau de prestations.

Objectif : En signant ce formulaire de consentement, vous autorisez le HUD et l'HA susmentionnée à demander des informations sur les revenus aux sources indiquées dans le formulaire. Le HUD et l'HA ont besoin de ces informations pour vérifier les revenus de votre ménage, afin de s'assurer que vous êtes éligible aux aides au logement et que ces aides sont fixées au bon niveau. Le HUD et l'HA peuvent participer à des programmes de comparaison informatique avec ces sources afin de vérifier votre éligibilité et le niveau des prestations.

Utilisation des informations à obtenir : Le HUD est tenu de protéger les informations sur les revenus qu'il obtient conformément à La loi sur la protection de la vie privée de 1974, 5 U.S.C. 552a. Le HUD peut divulguer des informations (autres que les données des déclarations d'impôts) pour certaines utilisations courantes, par exemple à d'autres agences gouvernementales à des fins d'application de la loi, à des agences fédérales à des fins d'aptitude à l'emploi et aux HA à des fins de détermination de l'aide au logement. L'HA est également tenue de protéger les informations sur les revenus qu'elle obtient conformément à toute loi nationale applicable en matière de protection de la vie privée. Les employés du HUD et de l'HA peuvent faire l'objet de sanctions en cas de divulgation non autorisée ou d'utilisation inappropriée des informations sur les revenus obtenues sur la base du formulaire de consentement. **Les propriétaires privés ne peuvent pas demander ou recevoir les informations autorisées par ce formulaire.**

Qui doit signer le formulaire de consentement ? Chaque membre de votre famille âgé de 18 ans ou plus doit signer le formulaire de consentement. Des signatures supplémentaires doivent être obtenues pour les nouveaux membres adultes qui rejoignent la famille ou lorsque des membres de la famille atteignent l'âge de 18 ans.

Les personnes qui demandent ou reçoivent une aide dans le cadre des programmes suivants sont tenues de signer ce formulaire de consentement :

- Logement public
- Bon de choix du logement
- Réhabilitation modérée de la Section 8

Non-signature du formulaire de consentement : Le fait de ne pas signer le formulaire de consentement peut entraîner le refus de l'éligibilité ou la résiliation des aides au logement, ou les deux. Le refus d'éligibilité ou la résiliation des prestations est soumis aux procédures de réclamation de l'HA et aux procédures d'audition informelles de la Section 8.

Révocation du consentement : Si vous révoquez votre consentement, la PHA ne pourra pas vérifier vos informations, bien que les correspondances de données entre le HUD et d'autres agences continueront à se produire automatiquement dans le système Enterprise Income Verification (EIV) si la famille n'est pas exclue du programme.

Sources des informations à obtenir

Agences de collecte des informations salariales de l'État. (Ce consentement est limité aux salaires et aux indemnités de chômage que j'ai perçus lorsque j'ai bénéficié d'une aide au logement.)

Administration américaine de la sécurité sociale (HUD uniquement) (Ce consentement est limité aux informations sur le salaire et le travail indépendant, ainsi qu'aux paiements de revenus de retraite visés à la Section 6103(l)(7)(A) du Code fiscal interne.)

Administration fiscale américaine (HUD uniquement) (Ce consentement est limité aux revenus non gagnés [c.-à-d. intérêts et dividendes].)

Des informations peuvent également être obtenues directement auprès : (a) des employeurs actuels et anciens concernant les salaires ; et (b) des institutions financières telles que définies dans la Loi sur le droit à la confidentialité financière (12 U.S.C. 3401), lorsque l'HA estime que le dossier est nécessaire pour déterminer l'éligibilité d'un candidat ou d'un participant à l'aide ou le niveau des prestations. Je comprends que les informations sur les revenus obtenues de ces sources seront utilisées pour vérifier les informations que je fournis afin de déterminer l'éligibilité aux programmes d'aide au logement et le niveau des prestations. Par conséquent, le présent formulaire de consentement n'autorise que la communication directe d'informations par les employeurs et les institutions financières.

Consentement : Je consens à ce que le HUD ou l'HA demande et obtienne des informations sur mes revenus auprès des sources énumérées dans le présent formulaire afin de vérifier mon éligibilité et le niveau des prestations dans le cadre des programmes d'aide au logement du HUD. Je comprends que les HA qui reçoivent des informations sur les revenus dans le cadre de ce formulaire de consentement ne peuvent pas les utiliser pour refuser, réduire ou résilier l'aide sans avoir au préalable vérifié de manière indépendante quel était le montant, si j'avais effectivement accès aux fonds et quand les fonds ont été reçus. En outre, je dois avoir la possibilité de contester ces déterminations.

Ce formulaire de consentement reste valable jusqu'à la première des éventualités suivantes : (i) la prise d'une décision finale défavorable pour un demandeur d'aide ; (ii) la cessation de l'éligibilité d'un participant à l'aide du HUD et de la PHA ; ou (iii) la révocation expresse de l'autorisation par le demandeur ou le bénéficiaire d'aide (ou le membre de la famille concerné), dans une notification écrite adressée au HUD ou à la PHA.

Signatures :

_____ Chef de famille		_____ Date	
_____ Numéro de sécurité sociale (le cas échéant) du Chef de famille		_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans	
_____ Date		_____ Date	
_____ Conjoint		_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans	
_____ Date		_____ Date	
_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans		_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans	
_____ Date		_____ Date	
_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans		_____ Autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans	
_____ Date		_____ Date	

Avis sur la protection de la vie privée. Autorité : Le Département américain du Logement et de l'urbanisme (HUD) est autorisé à collecter ces informations en vertu de la Loi américaine sur le logement de 1937 (42 U.S.C. 1437 et seq.), du titre VI de la Loi sur les droits civils de 1964 (42 U.S.C. 2000d) et de la Loi sur le logement équitable (42 U.S.C. 3601-19). Objectif : Ce formulaire autorise le HUD et l'HA susmentionnée à demander des informations sur les revenus pour vérifier les revenus de votre ménage afin de s'assurer que vous êtes éligible aux aides au logement et que ces aides sont fixées au bon niveau. Le fait de ne pas fournir l'une des informations demandées peut entraîner un retard ou un rejet de l'approbation de votre éligibilité.

Sanctions en cas d'utilisation abusive de ce consentement : Le HUD et l'HA (ou tout employé du HUD ou de l'HA) peuvent faire l'objet de sanctions en cas de divulgation non autorisée ou d'utilisation inappropriée des informations recueillies sur la base du formulaire de consentement. L'utilisation des informations collectées sur la base du formulaire HUD 9886 est limitée aux objectifs cités dans le formulaire HUD 9886. Toute personne qui demande, obtient ou divulgue sciemment ou délibérément des informations sous de faux prétextes concernant un demandeur ou un participant est passible d'un délit et d'une amende n'excédant pas 5 000 dollars. Tout candidat ou participant affecté par une divulgation négligente d'informations peut intenter une action civile en dommages-intérêts et demander d'autres réparations, le cas échéant, contre le fonctionnaire ou l'employé du HUD ou de l'HA pour la divulgation non autorisée ou l'utilisation inappropriée.

Déclaration sur la charge OMB. La charge de travail liée à cette collecte d'informations est estimée à 0,16 heure pour les nouvelles admissions et à 0,08 heure pour les membres du ménage atteignant l'âge de 19 ans, y compris le temps consacré à l'examen, à la recherche des sources de données existantes, à la collecte et à la conservation des données nécessaires, ainsi qu'à l'achèvement et à l'examen de la collecte d'informations. La collecte d'informations sur les revenus et les actifs est nécessaire pour déterminer l'éligibilité au programme. La soumission du formulaire de consentement est nécessaire (formulaire HUD 9886) pour que les PHA puissent respecter les exigences de la Section 904 de la Loi modifiant la Loi sur l'aide aux sans-abri Stewart B. McKinney de 1988, modifiée par la Section 903 de la Loi sur le logement et le développement communautaire de 1992 et la Section 3003 de la Loi de finances générale harmonisée de 1993 (42 U.S.C. 3544) et la Section 104 de la loi HOTMA afin de garantir que le HUD et les PHA puissent vérifier les informations relatives à l'éligibilité et au revenu des demandeurs et des participants. Cette collecte d'informations est protégée contre la divulgation par la Loi sur la protection de la vie privée. Envoyez vos commentaires concernant cette estimation de la charge ou tout autre aspect de cette collecte d'informations, y compris des suggestions pour réduire cette charge, au Bureau du logement public et indien, Département américain du Logement et de l'urbanisme, Washington, DC 20410. Pour vos commentaires, veuillez vous référer à l'approbation de l'OMB n° 2577-0295. Le HUD ne peut pas mener et parrainer, et une personne n'est pas tenue de répondre à une collecte d'informations à moins que la collecte n'affiche un numéro de contrôle valide.